

Vu le code de l'éducation et notamment les articles L712-1 à L712-6-1 et l'article L719-7  
Vu les statuts en vigueur de l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'université Jean Monnet réunie le 04 avril 2025 décide :

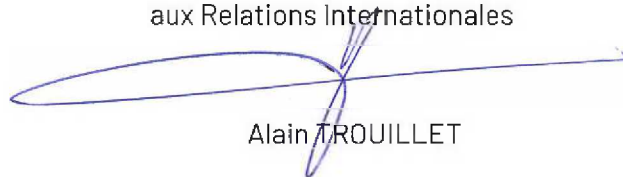
<p>ACTE ADMINISTRATIF</p> <p><i>Acte 47-2025</i></p>	<p>DELIBERATION POUR ADOPTION</p>
	<p>Création du DU Création et gestion d'activités de l'IAE. (Sous réserve d'adoption en Conseil d'UFR le 14 avril 2025)</p>

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire adopte la délibération relative à la création du DU Création et gestion d'activités de l'IAE (sous réserve d'adoption en Conseil d'UFR le 14 avril 2025).

Document annexé.

A Saint Etienne le 07 avril 2025

Pour le Président et par délégation,  
Le Vice-Président à la Formation et  
aux Relations Internationales



Alain TROUILLET

<p>MEMBRES : 35 QUORUM : 18</p>	<p>REPRESENTES : 06</p>	<p>PRESENTS : 14</p>
-------------------------------------	-------------------------	----------------------

<p>POUR : 20</p>	<p>CONTRE : 00</p>	<p>ABST : 00</p>
------------------	--------------------	------------------

## Délibération du Conseil d'Administration de la composante

*CA-IAE\_2025-04-14\_ Valid-cr ation-DU-Cr ation-Gestion-activit s*

Le Conseil d'Administration de l'Institut d'Administration des Entreprises de Saint Etienne r uni le 14 avril deux-mille-vingt-cinq :

Approuve   l'unanimit  la validation de cr ation du DU « Cr ation et Gestion d'Activit s »

<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstention</b>
17	0	0

A Saint Etienne,  
Le 14/04/2025

La Directrice de l'IAE  
Laure Ambroise



## Délibération du Conseil d'Administration de la composante

*CA-IAE\_2025-04-14\_ Valid-Tarifs -DU-Création-Gestion-activités*

Le Conseil d'Administration de l'Institut d'Administration des Entreprises de Saint Etienne réuni le 14 avril deux-mille-vingt-cinq :

Approuve à l'unanimité la validation des tarifs du DU « Création et Gestion d'Activités »

<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstention</b>
17	0	0

A Saint Etienne,  
Le 14/04/2025

La Directrice de l'IAE  
Laure Ambroise



# Diplôme d'Université

## Mention Création et gestion d'activités

### Composante de rattachement :

Institut d'Administration des Entreprises de Saint-Etienne

### Création



Soumission du dossier à la CFVU du :  
**04/04/2024**

*Rappel : L'accréditation interne à l'UJM, accordée par la CFVU, est valable pour 5 années universitaires.*

---

## Extrait du Règlement général des études de l'UJM relatif aux diplômes de l'établissement

(...)

Les études proposées par l'Université Jean Monnet sont organisées en parcours de formation conduisant à :

- Des diplômes nationaux (DN) : Licence, Master, Doctorat, Licence professionnelle, Bachelor universitaire de technologie (BUT), Diplôme d'ingénieur, DAEU, Capacité en Droit, DFGSM, DFASM, ...

- Des diplômes d'Etat (DE) : Docteur en Médecine, Infirmier en pratique avancée, ...

- Des diplômes, des certificats ou des attestations de l'établissement : Cycles préparatoires, Préparations de concours, Attestations d'études universitaires (AEU), Certificats, Diplômes d'Université (DU) dont Bachelors autres que BUT, Diplômes Inter-Universitaires (DIU).

**Une attestation (AEU)** peut être délivrée dans le cadre d'une formation non évaluée et à l'issue de laquelle aucun crédit n'est délivré (Cf. 1.2).

**Un certificat** peut être délivré dans le cadre d'une formation courte (durée inférieure à un semestre ou à 120 heures d'enseignement), après une évaluation.

**Les DU et les DIU** correspondent en général à des formations qui se déroulent sur au moins un semestre. Un DU ou un DIU peut comprendre jusqu'à plusieurs années universitaires. Le diplôme ne peut être délivré qu'après une évaluation.

**Des crédits, une certification des compétences acquises ou un badge peuvent être délivrés** dans le cadre de la reconnaissance européenne, internationale ou professionnelle d'un certificat, d'un DU ou d'un DIU.

A l'international, on parle de **micro-crédits** dans le cas de formations courtes conduisant à la délivrance d'au plus 12 crédits.

(...)

---



## Auto-évaluation (A remplir uniquement en cas de renouvellement, sur une seule page)

### Bilan demandé : nouveauté

- ◆ Données numériques sur les effectifs, le cas échéant les certifiés ou les diplômés, et les profils accueillis (FI ou FC), pour toutes les années universitaires de la période d'accréditation.

Année universitaire	Inscriptions principales		Inscriptions secondaires		Abandon éventuels	Nombre de certifiés ou de diplômés
	FI	FC	FI	FC		
2025/2026						
2026/2027						
2027/2028						
2028/2029						
2029/2030						

- ◆ Bilan qualitatif sur l'adéquation aux objectifs initiaux, le fonctionnement de la formation, et le cas échéant la qualité de l'insertion professionnelle etc.

Le DU « Entrepreneuriat » créé en 2012 avait initialement pour objectif :

- de sensibiliser les participants aux problématiques de la création d'entreprise, de la reprise d'entreprises et au développement de projets innovants ;
- de fournir des éléments nécessaires au succès pour celles et ceux qui veulent s'engager dans une démarche entrepreneuriale ;
- d'aider les participants à piloter l'entreprise naissante.

Le public visé à l'origine était :

- les salariés et demandeurs d'emploi souhaitant acquérir des compétences dans le domaine de l'entrepreneuriat,
- les personnes porteuses de projet entrepreneurial.

Etaient inscrits pour l'essentiel des étudiants l'IOGS (Institut d'Optique Graduate School) ayant un projet entrepreneurial. Ces derniers suivaient le DU durant leur 2<sup>ème</sup> année d'ingénieur, puis complétaient en 3<sup>ème</sup> année le reste de la maquette du master 2 « Entrepreneuriat » afin de valider un double-diplôme (3 à 6 étudiants par an).

Suite à l'ouverture d'un parcours entrepreneuriat à IOGS, l'effectif du DU s'est tari et le DU n'a pas été ouvert plusieurs années successives.

La réactivation de ce DU sous un nouvel intitulé (DU Gestion et création d'activités) fait écho à une demande de formation continue de la part de certaines professions libérales qui ont des besoins croissants de connaissances en gestion et management.

#### • Points forts •

- Tissu économique stéphanois dense et favorable à la création/reprise d'entreprises.
- Reconnaissance académique et institutionnelle grâce à l'adossement au master Entreprendre et Diriger.
- Intervenants professionnels et chercheurs ; pédagogie alternant théorie et cas pratique.
- Parcours accessible à des étudiants et des professionnels d'horizons très diversifiés.
- Partenariats avec des entreprises (visites, témoignages, invitations événements) et des organisations patronales.
- Cours dispensés deux jours par semaine permettant une intégration facilitée des professionnels en exercice.

### • Points faibles •

- Des besoins de communication pour faire connaître le DU plus largement notamment auprès des professions libérales ;
- Aucun financement CPF possible ce qui peut constituer un frein pour des candidats Formation continue.

### • Pistes d'amélioration •

- Suite à des contacts récents, un potentiel de candidats exerçant ou souhaitant exercer en professions libérales (IFMK, ENASE, Médecine, ESADSE) a été identifié.

## ◆ Etablissements partenaires

Pour les DIU, préciser obligatoirement la liste des universités délivrant le diplôme.

Préciser l'existence de conventions avec les établissements partenaires.

Le diplôme est délivré par l'UJM. Une convention de partenariat avec certaines écoles intéressées pourra être signée.

## ◆ Responsables écoles partenaires

Responsable Pédagogique (porteur du projet)		
NOM	Prénom	Courriel
BOULARD	Clément	Clement.boulard@saintmichel-educ.fr
LE BAIL	Franck	<a href="mailto:Franck.le-bail@st-etienne.archi.fr">Franck.le-bail@st-etienne.archi.fr</a>
BOYER	Nicolas	n.boyer@univ-st-etienne.fr

Responsable Administratif		
NOM	Prénom	Courriel
RAMBAUD	Alexandre	directionkine@saintmichel-educ.fr
GAUT	Amandine	Amandine.gaut@st-etienne.archi.fr

## Responsables IAE

Responsable Pédagogique (porteur du projet)		
NOM	Prénom	Courriel
CATANZARO	Alexis	Alexis.catanzaro@univ-st-etienne.fr
DELEAU	Patrick	Patrick.deleau@univ-st-etienne.fr

Responsable Administratif		
NOM	Prénom	Courriel
(FI Resp adm IAE) DASSONVILLE	Caroline	Caroline.dassonville@univ-st-etienne.fr
(SUFC) LEDUC	Mathilde	Mathilde.leduc@univ-st-etienne.fr

## ◆ Éléments de contexte

Le DU « Création et gestion d'activités » dont les enseignements seront mutualisés avec le Master 2 « Entreprendre & Diriger », est une formation spécialisée destinée :

- à des étudiants inscrits dans des écoles partenaires et ayant pour projet d'exercer une profession libérale (Institut de Formation des Masseurs Kinésithérapeutes ; Ecole d'Architecture ; Faculté de Médecine)
- aux professionnels exerçant déjà une profession libérale et souhaitant développer leur activité, structurer leur gestion et optimiser leur positionnement sur le marché.

Par exemple, le secteur d'activité des kinésithérapeutes et des médecins évolue :

- le regroupement en maison de santé avec des problématiques de partage de moyens ;
- des problématiques de transmission de cabinets liées au vieillissement des professionnels de santé,
- le recours de plus en plus poussé à des outils technologiques parfois coûteux posant des questions économiques d'investissement et de financement ;
- une concurrence qui s'accroît avec le développement des médecines douces.

Ces évolutions exigent de repenser régulièrement son activité économique pour préserver ses revenus voire diversifier ses activités ou développer des activités non conventionnées.

Par ailleurs, ces professions demandent un accompagnement pour savoir lire les états financiers de leur propre activité (bilan, compte de résultat, documents fiscaux etc.) afin de faciliter notamment les échanges avec leur expert-comptable. Par ailleurs, l'exercice dans le cadre de maisons de santé exige une répartition des frais communs basés le plus souvent sur les états comptables. Enfin, lors des investissements réalisés et la sollicitation de son établissement bancaire, le professionnel de santé doit argumenter le bien-fondé économique de la dépense et défendre son business plan.

De même, d'autres professionnels comme les architectes sont confrontés à des problématiques similaires exigeant également des compétences en gestion et management :

- un secteur économique complexe avec des réglementations croissantes, une concurrence accrue, des accès au financement restreints ;
- une concurrence accrue ;
- un regroupement en cabinet pour partager les coûts ;
- le recours de plus en plus poussé à des outils technologiques parfois coûteux.

C'est pourquoi, l'IAE souhaite proposer un DU « Création et gestion d'activités », organisé sur 4 modules, pour répondre à leurs besoins et attentes et pour mieux leur donner les outils et les clés de la réussite de leur affaire ou future affaire.

## Bénéfices et débouchés

En suivant cette formation, les professionnels et futurs professionnels libéraux pourront :

- optimiser la gestion financière et administrative de leur activité ;
- optimiser leurs relations avec leur expert-comptable, leur établissement bancaire ou leur(s) associé(s) ;
- développer une stratégie de croissance et de différenciation face à une concurrence en développement ;
- améliorer leur attractivité et leur positionnement sur le marché ;
- comprendre l'évolution de leur marché ;
- renforcer leur réseau et saisir de nouvelles opportunités d'affaires.

## ◆ Objectifs

### ◆ Objectif global de la formation

Proposer un renforcement des connaissances et des compétences à des futurs et actuels professionnels libéraux (Kinésithérapeutes, médecins, architectes...), et plus largement, à toutes les professions notamment libérales qui ont besoin de gérer une structure.

### ◆ Objectifs pédagogiques

4 modules sont proposés et mutualisés avec le M2 Entreprendre et Diriger

DU Parcours Entreprendre & Diriger Fiche RNCP 35922 du Master "Entreprendre & Diriger"		Hrs
<b>BC 02 – Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés</b>		
<b>Comptabilité de gestion</b>		20
<ul style="list-style-type: none"><li>o Savoir lire et comprendre les comptes (créer et analyser un bilan et un compte de résultat)</li><li>o Comprendre les mécanismes comptables</li><li>o Monter un plan de financement simple</li><li>o Réaliser comptablement des amortissements</li></ul>		
<b>BC - 03 - Conception et pilotage de solutions de gestion</b>		
<b>Etude de marché</b>		16
<ul style="list-style-type: none"><li>o Définir une stratégie d'étude de marché.</li><li>o Maîtriser les outils de collecte de données.</li><li>o Savoir analyser et exploiter les données collectées.</li></ul>		
<b>Business model &amp; Business plan</b>		30
<ul style="list-style-type: none"><li>o Connaître les notions de business model</li><li>o Comprendre son articulation avec les autres variables de l'entreprise (stratégie, marketing, finance...)</li><li>o Connaître les différentes formes d'innovation</li><li>o Définir et formaliser un business model innovant</li><li>o Analyser le business model d'une entreprise dans une perspective critique</li><li>o Identifier des opportunités de valeur à partir de valeurs excédentaires, absentes, détruites et manquées afin de repenser le BM.</li><li>o Faire mûrir son projet en suivant les étapes du processus.</li><li>o Savoir construire son plan d'affaires.</li><li>o Présenter son projet avec un pitch afin de favoriser la communication du projet à tous types d'interlocuteurs et parties prenantes de son projet.</li></ul>		
<b>BC 09 Culture managériale et organisationnelle</b>		
<b>Ecosystème entrepreneurial</b>		20
<ul style="list-style-type: none"><li>o Savoir construire l'écosystème entrepreneurial de son entreprise</li><li>o Evaluer son profil entrepreneur.</li><li>o Développer ses réseaux et savoir s'entourer.</li><li>o Visite, témoignages de dirigeant, participation à des événements.</li></ul>		
<b>Total heures</b>		86

### ◆ Le cas échéant, articulation avec la recherche

Indiquer le ou les laboratoires d'appui

COACTIS

## ◆ Niveau d'études de la formation (cycle)

1<sup>er</sup> cycle

2<sup>ème</sup> cycle

3<sup>ème</sup> cycle

Envisagez-vous de demander la reconnaissance du grade de Licence ?

(Cf. Arrêté du 27 janvier 2020 relatif au cahier des charges des grades universitaires de licence et de master) :

**non**

Envisagez-vous de demander la reconnaissance du grade de Master ?

(Cf. Arrêté du 27 janvier 2020 relatif au cahier des charges des grades universitaires de licence et de master) :

**non**

## ◆ Capacité d'accueil

Minimum (seuil d'ouverture) : **0**

Maximum : **7 ou plus**

## ◆ Publics cibles (à qui s'adresse le DU ?)

Formation initiale

Formation continue

La formation est-elle ouverte en inscription secondaire exclusivement ?

(Dans ce cas, les candidats doivent avoir une inscription principale à l'UJM) : **non**

---

*Pour mémoire :*

*La formation initiale concerne les étudiants qui n'ont jamais interrompu leurs études. Par définition, elle correspond à la formation de base, suivie avant d'entrer sur le marché du travail.*

*L'admission dans un parcours au titre de la formation continue et l'accès au statut de stagiaire de la formation continue sont définis par l'existence d'un conventionnement entre la personne (qu'elle soit salariée, à la recherche d'un emploi, travailleur indépendant, membre d'une profession libérale ou d'une profession non salariée ou conjoint collaborateur) et l'établissement qui dispense la formation. Ce conventionnement se traduit par la signature d'un contrat de formation professionnelle, s'il s'agit d'une personne physique qui acquitte elle-même les frais de scolarité, ou d'une convention de formation professionnelle, s'il s'agit d'un tiers ou d'une personne morale (employeur, Pôle Emploi, compte personnel de formation, ...), de droit public ou privé, qui acquitte les frais de scolarité.*

*La signature d'un contrat ou d'une convention de formation fait l'objet d'un traitement et d'un suivi administratifs par le Service Universitaire de Formation Continue (SUFC) ou par le Service Formations et Entreprises de l'IUT de Saint-Etienne ou le Service Formation Continue de l'IUT de Roanne qui assure les relations avec l'employeur, le Pôle Emploi et avec les opérateurs de compétences, les commissions paritaires interprofessionnelles régionales et les conseillers en évolution professionnelle, le cas échéant.*

*Reprise d'études. Sauf réglementation spécifique, lorsqu'une personne qui a terminé ses études depuis au moins deux ans est admise à reprendre ses études dans une formation ne conduisant pas à un diplôme national ou à un diplôme d'Etat (formations courtes, DU, ...) et qui ne sont offertes que dans le cadre de la formation continue, les personnes relèvent du statut de la formation continue, que leur formation soit financée ou non par un tiers.*

---

Envisagez-vous de déposer une demande d'habilitation à recevoir des étudiants boursiers ?

(Uniquement si public formation initiale ; Cf. DFIP) :

**non**

Envisagez-vous de demander une inscription au RNCP ?

(Pour pouvoir bénéficier de l'accès aux fonds de la formation professionnelle, Cf. France Compétences) :

**non** Le DU est totalement rattaché au Master 2 « Entreprendre & Diriger » dont la fiche RNCP est numérotée 35922.

## ◆ Attendus ou Pré-requis pour l'entrée dans la formation

Niveau d'entrée minimal : **BAC+4**

Le cas échéant, préciser les attendus ou les pré-requis en termes de connaissances et de compétences :

Pas de pré-requis demandé.

## ◆ Modalités de candidature

### Conventions Inter-établissements

Pour les praticiens en exercice, inscription en formation continue.

## ◆ Organisation de la formation

Durée : **Semestrielle**

Modalités pédagogiques : **Présentiel**

## ◆ Volume horaire total de la formation

Nombre d'heures	
Présentiel par semaine entre mois et mois	Par étudiant
5 mois (86 heures) entre septembre et février	86 heures

## ◆ Maquette pédagogique et modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC)

### Important :

Il est recommandé, voire indispensable, de proposer une maquette intégrant la notion de blocs de compétences dès lors que la formation peut être proposée au titre de la formation continue ou qu'une inscription au RNCP est envisagée.

[Tableau à joindre en annexe](#) (ctrl+clic pour ouvrir le lien)

### Remarques :

Ce tableau est à joindre obligatoirement pour les formations longues, pour lesquelles il existe une maquette structurée en blocs et en UE, le cas échéant affectés de crédits ou de coefficients, et intégrant éventuellement des règles de calcul de résultats.

Il est adapté pour faciliter le travail sur l'évaluation du coût de la formation.

Pour les autres formations, il est possible de décrire plus sommairement le programme de la formation dans le tableau ci-dessous (sinon le supprimer) et dans tous les cas, de renseigner les MCCC simplifiées ci-dessous.

Intitulés des enseignements <i>Insérer autant de lignes que nécessaire</i>	Volumes horaires			Crédits (Facultatifs)	Coefficients (Facultatifs)
	CM	TD	TP		
<b>BC-02 – Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés</b>					
Comptabilité de gestion	12	8		2	2
<b>BC 03 – Conception et pilotage de solutions de gestion</b>					
Etude de marché	12	4		1	2
Business model & Business plan	20	10		1	2

<b>BC 09 Culture managériale et organisationnelle</b>					
Ecosystème entrepreneurial	13	7		2	2
<b>Totaux</b>	<b>57</b>	<b>29</b>			

Modalités d'examens : **Examens de fin de formation uniquement**

Oral de présentation du projet (création ou développement d'entreprise)

Prévoyez-vous une session de rattrapage ? **non**

Si oui, préciser les modalités de rattrapages dans le tableau ci-dessous :

<b>Condition de validation de l'attestation, de la certification ou du diplôme</b> (ex : le candidat doit avoir obtenu la moyenne à l'ensemble des épreuves, ou la moyenne à chaque bloc, ou la moyenne à chaque UE pour valider son diplôme....)	10/20 sur l'examen de fin de formation	
<b>Le cas échéant, modalités de la session de rattrapage</b> (préciser si identiques ou différentes de la session principale)		
<b>Stage</b>	<input type="checkbox"/> oui* <input checked="" type="checkbox"/> non	* si oui, insérer une ligne dans le tableau à joindre en annexe ou dans le tableau simplifié ci-dessus pour préciser, le cas échéant, la durée du stage, la nature du projet, les crédits et les coefficients affectés.
<b>Projet</b>	<input checked="" type="checkbox"/> oui* <input type="checkbox"/> non	
<b>Production d'un mémoire ou d'un rapport écrit</b>	<input checked="" type="checkbox"/> oui* <input type="checkbox"/> non	
<b>Soutenance orale</b>	<input checked="" type="checkbox"/> oui* <input type="checkbox"/> non	

## ◆ Composition prévisionnelle de l'équipe pédagogique

*Donnez qq noms des intervenants*

*La liste nominative n'a qu'une valeur indicative.*

*L'information importante est la qualification académique ou professionnelle des intervenants pré-sentis, en lien avec les objectifs et avec le niveau de la formation.*

*NB : Il n'est pas nécessaire de faire revalider la formation par la CFVU lorsque cette liste nominative change, tant que cela ne modifie pas les objectifs, les finalités et le niveau de la formation.*

Les intervenants seront ceux du M2 « Entreprendre & diriger ». L'emploi du temps sera le même que le M2 « E&D ».

Pour les 4 modules proposés dans le DU « Création et gestion d'activités », les intervenants sont :

Comptabilité de gestion : Christelle THOMAS (PRAG)

Etude de marché : Clément JABOULEY (Vacataire)

Business model : Jeanne-Marie DEGEORGE (PRAG)

Business plan : Isabelle COULONJOU (Vacataire)

Ecosystème entrepreneurial : Patrick DELEAU (PAST)

## ◆ Tarifs de la formation (sous réserve d'approbation par le CA)

Compléter obligatoirement l'annexe financière ([Cf. fichier Excel maquette](#)) et la transmettre au contrôleur de gestion avant de fixer le tarif et le passage devant les instances.

---

*Pour mémoire :*

### **Etudiants en formation initiale ou en reprise d'études non financée**

Les tarifs des frais de scolarité des formations autres que les diplômes nationaux et les diplômes d'Etat sont fixés annuellement par une délibération du conseil d'administration de l'Université. Les tarifs adoptés par le Conseil d'Administration de l'Université sont des tarifs tout compris, en dehors de la CVEC qui doit être acquittée directement auprès du CROUS (Cf. infra).

### **Stagiaires de la formation continue**

Les tarifs des frais de scolarité sont fixés annuellement par une délibération du Conseil d'Administration de l'Université qui adopte :

- Les tarifs applicables aux conventions de formation professionnelle (tarifs acquittés par un tiers ou par une personne morale).

- Les tarifs spéciaux réduits applicables aux contrats de formation professionnelle (tarifs en cas de prise en charge individuelle).

Les tarifs adoptés par le CA de l'UJM sont des tarifs tout compris.

### **[Sauf situation dérogatoire prévue par un texte réglementaire]**

Pour les formations ne conduisant pas à un diplôme national (formations courtes, qualifiantes, diplômes d'université, etc.) et qui ne sont offertes que dans le cadre de la FC, les personnes relèvent du statut de stagiaire de la FC, que leur formation soit ou non financée par un tiers.

---

### **CVEC :**

La CVEC est due pour toute inscription en formation initiale, qu'il s'agisse d'un diplôme national ou d'un diplôme d'établissement. En cas d'inscription multiple, elle n'est acquittée qu'une seule fois auprès du CROUS, au titre du diplôme d'inscription principale.

Les boursiers de l'enseignement supérieur sont exonérés de la CVEC.

Les publics relevant de la FC ne sont pas soumis à la CVEC.

---

600 € pour les étudiants notamment inscrits dans une école partenaire

950 € pour les professionnels déjà en exercice.

300 € pour inscriptions secondaires

Les coûts sont déjà supportés dans le cadre du M2 « Entreprendre & Diriger »

Tarif FI (€)		Tarif FC (€)		
Plein tarif	Tarif « réduit »	Plein tarif	Tarif « réduit »	
<i>Tout compris, sauf CVEC.</i>	<i>Tout compris, sauf CVEC.</i>  Préciser le public concerné	<i>Tout compris, dont coût administratif de la FC.</i>  <i>Applicable en cas de prise en charge du coût de la formation par un tiers ou par une personne morale.</i>	<i>Tout compris, dont coût administratif de la FC.</i>  <i>Applicable en cas de prise en charge individuelle du coût de la formation.</i>	A titre d'information, indiquer des tarifs pratiqués pour des diplômés équivalents par d'autres universités et des organismes privés.
<b>600 €</b>	<b>300 € Inscriptions secondaires</b>	<b>950 €</b>		Université de Pau : 600 € non financés 850 € financés

<i>Visa du contrôleur de gestion du :</i>	<b>20/03/2025</b>
<i>Adopté au conseil d'UFR ou Institut du :</i>	<b>14/04/2025</b>

Fiche d'estimation des coûts d'un projet (formation, diplôme...) - (version de fichier : 18 septembre 2023)

**Les cellules à compléter sont colorées en vert**

Cette fiche est un document estimatif de calcul de coûts d'une action de formation. Celui-ci vise à avoir un donner une estimation du coût d'un projet en coût complet et en "coût heures complémentaires" pour l'Université Jean Monnet, et d'y rapprocher les recettes directement générées par le projet. Les données sont présentées en coût complet dans le document principal pour vous donner un aperçu des coûts moyens de l'Université; et la synthèse présente également une information récapitulative en coût heures complémentaires.

Les données non colorées en vert sont pré-remplies ou bien automatiquement calculées à partir des données financières de l'Université Jean Monnet.

En cas de problème, n'hésitez pas à l'indiquer en commentaire pour que nous prenions en compte vos remarques et fassions évoluer la fiche. Dans le cadre de la démarche Qualité de l'Université, vos remarques nous permettront de faire évoluer le présent document.

Fiche projet		
NOM DU PROJET	DU Création et gestion d'activités	
Date de réalisation de la fiche		
Composante / Labo / Structure		
Nombre d'étudiants/inscrits définitifs (ou à défaut prévisionnels - indiquer un nombre / pas de texte)		
Nombre d'heures de la totalité de la maquette pédagogique (assurées par l'UJM et autres partenaires)		
Nombre total d'heures pédagogie (hors référentiel, suivis stages...) assurées par l'UJM (en heures)		0
Part des heures d'enseignement assurée par UJM	Attention pour les diplômes délocalisés : minimum 40 % assuré par l'UJM (il y a également un minimum de 20% en présentiel)	0%

Estimation de la Charge financière du projet				Commentaire libre / Précisions
<b>Charge d'enseignement</b>			- €	
Commentaires : Cette section porte sur le coût des heures d'enseignement. Les coûts sont moyennés, c'est-à-dire qu'ils prennent en compte le fait que les enseignants réalisent une part des enseignements en heures de service et une part en heures complémentaires. Il faut renseigner ici les heures payées par l'Université Jean Monnet. Les cours en ligne doivent figurer dans ces éléments.				
Vous pouvez indiquer en commentaire toute précision nécessaire.				
<b>Face à face pédagogique/Enseignement à distance (en heures équivalent TD)</b>				
	Coût horaire	Nombre d'heures assurées par l'UJM (en heures)	Total	
<b>Titulaires / Non titulaires</b>				
Titulaires PU - en EQTD	320 €		- €	
Titulaires MCF - en EQTD	183 €		- €	
Titulaires PRAG - en EQTD	183 €		- €	
Titulaires PRCE - en EQTD	164 €		- €	
Autre Enseignant (ATER, lecteurs, PAST,...) - en EQTD	128 €		- €	
<b>Vacataires</b>				
Vacataires - en EQTD	61 €		- €	
Prestation de service			- €	
<b>Suivi projet / Juries / Suivi de stage / Responsabilité (en heures équivalent TD)</b>				
	Coût horaire	Nombre d'heures valorisées par l'UJM (en heures eqTD)	Total	
<b>Titulaires / Non titulaires</b>				
Titulaires PU - Heures valorisées eqTD	320 €		- €	
Titulaires MCF - Heures valorisées eqTD	183 €		- €	
Titulaires PRAG - Heures valorisées eqTD	183 €		- €	
Titulaires PRAG - Heures valorisées eqTD	164 €		- €	
Autre Enseignant (ATER, lecteurs, maîtres de langue, invités, doctorants...) - Heures valorisées eqTD	128 €		- €	
<b>Vacataires</b>				
Vacataires - Heures valorisées eqTD	61 €		- €	
Prestation de service			- €	
<b>Frais de déplacement</b>				
Commentaires : En cas d'absence de frais inscrits (estimés ou définitifs) dans cette section, cela signifie qu'aucun remboursement de l'un de ces éléments ne sera demandé pour ce projet.				
Vous pouvez indiquer en commentaire toute précision nécessaire.				
	Prix unitaire réel ou estimé	Nombre	Total	
Train			- €	
Vol			- €	
Hotel			- €	
Repas			- €	
Visa			- €	
Perdiem			- €	
Autres (préciser)			- €	
<b>Charges Personnels BIATSS</b>				
			3 614 €	
Commentaires : Ces frais correspondent aux frais de personnels administratifs relatifs à la formation. A partir de données retravaillées avec la DGESIP, il est constaté qu'à l'UJM, près de 2h de travail administratif sont nécessaires pour la mise en oeuvre d'une heure d'enseignement (ces heures sont réparties selon la proportion de catégorie A, B et C au sein de l'Université). Ces données sont automatiquement calculées et ne peuvent être modifiées.				
Vous pouvez indiquer en commentaire toute précision nécessaire.				
	Coût horaire	Nombre d'heures	Total	
BIATSS Catégorie C	25 €	60	1 476 €	
BIATSS Catégorie B	30 €	30	899 €	
BIATSS Catégorie A	41 €	30	1 238 €	
<b>Forfait additionnel de charges</b>				
			434 €	
Commentaires : Ces frais correspondent aux charges générales qui permettent d'assurer nos formations. Les frais de fonctionnement, licences d'utilisation, amortissement du matériel (ordinateurs, matériel d'enseignement...), entretien des locaux... Il est évalué à un forfait de 12% des charges calculées précédemment, forfait calculé à partir du compte de résultat de l'Université. Ces données sont automatiquement calculées et ne peuvent être modifiées.				
Ce montant est différent des 22% de prélèvement sur Ressources Propres, prélèvement qui permet d'assurer le fonctionnement de l'Université en garantissant nos équilibres économiques. Le prélèvement de 22% n'est pas inclus dans la synthèse économique en tant que charges (bien que des charges présentes dans la synthèse peuvent être financées par le prélèvement sur Ressources Propres), mais communiqué en synthèse du projet comme une information financière (lignes 93 et 94).				
Vous pouvez indiquer en commentaire toute précision nécessaire.				

Estimation des recettes du projet				Commentaire libre / Précisions
<b>Recettes estimées du projet</b>			4 300 €	
Commentaires : Les recettes estimées correspondent à l'ensemble des financements directs relatifs à ce projet (subvention, recettes d'inscription, participation du partenaire, engagement de financement par le partenaire...). La cohérence de ces éléments est vérifiée par rapport au contenu de la convention et de ses annexes.				
Vous pouvez indiquer en commentaire toute précision nécessaire.				
	Prix unitaire	Nombre	Total	
Subvention(s) directe(s)			- €	
Recettes Inscription étudiants	600 €	1	600 €	
Recettes inscriptions professionnels en exercice	950 €	2	1 900 €	
Inscriptions secondaires	300 €	6	1 800 €	
Participation du partenaire			- €	
Autres (préciser)			- €	

Synthèse économique globale du projet	
Estimation du total des charges du projet en coût complet	4 047 €
Estimation du total des charges du projet en coût heures complémentaires	4 047 €
Estimation de l'équilibre économique global du projet en coût complet	253 €
Estimation de l'équilibre économique global du projet si celui-ci est réalisé uniquement en heures complémentaires	253 €
Synthèse économique du projet par étudiant	
Estimation du coût du projet supporté par l'UJM par étudiant en coût complet	NA
Estimation approx. du nombre d'étudiants nécessaire pour supporter les coûts complets du projet	7
Estimation du coût du projet supporté par l'UJM par étudiant en coût heures complémentaires	NA
Estimation approx. nombre d'étudiants nécessaire pour supporter les coûts heures complémentaires du projet	7
Estimation du coût d'une heure de formation supporté par l'UJM par étudiant en coût complet	NA
Estimation du coût d'une heure de formation supporté par l'UJM par étudiant en coût heures complémentaires	NA
Synthèse budgétaire du projet	
Estimation du prélèvement prévisionnel sur recettes du projet par l'Université	22%
Estimation de l'autorisation d'engagement prévisionnelle si le projet se réalise (cette estimation est à vérifier auprès de la DSF)	946 €
	3 354 €